

parages, feroient employés à veiller attentivement sur les Bâtimens étrangers que l'on soupçonneroit d'entretenir correspondance avec les rebelles. Le Sénat espère de parvenir peu à peu à interrompre leur communication avec le dehors, par les mesures que l'on prend pour occuper tous les postes le long des côtes & pour en établir de nouveaux dans les endroits les plus propres à empêcher des débarquemens.

---

On apprend de la *Suisse*, où Mr. de Chavigny est arrivé avec caractère d'Ambassadeur de France, qu'il est chargé d'y faire des propositions pour le renouvellement de l'alliance entre le Roi son Maître & le Corps Helvétique, & qu'il doit proposer au Canton de *Berne* d'engager un Régiment au service de Sa Majesté Très-Chrétienne, ainsi que deux nouvelles Compagnies des Gardes. Cet Ambassadeur, quelques jours après son arrivée à *Soleurre*, se rendit à l'Hôtel de Ville, précédé de toute sa Maison, qui étoit également feste & brillante, & ayant été introduit dans la Salle du Conseil avec les honneurs accoutumés, prononça un discours conçu en ces termes.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

*D*Estinés, depuis des siècles, à conserver au milieu de vous le gage le plus honorable que nos Rois aient pu vous donner de leur prédilection, & à recueillir de plus près & sans interruption les maximes du grand Prince qui réunit en lui celles qui ont rendu leurs règnes aussi célèbres qu'ils doivent être chers encore à votre mémoire ; puis-je, Magnifiques Seigneurs, vous rappeler mieux qu'au dépôt qui m'est confié, pour éclairer, s'il en étoit besoin, votre confiance dans